

Animateur Technique Départemental

Poste à pourvoir à partir du 1^{er} septembre 2020

Employeur : CD 48

Comité directeur de 12 membres. 9 clubs, 300 licenciés

Missions générales

Appui technique auprès des clubs.

Participer aux actions de développement du sport initiées par les instances départemental et scolaires.

Animer des stages de perfectionnement destinés aux jeunes licenciés.

Participer aux travaux des commissions techniques et développement.

Proposer et animer les actions de développement du comité départemental.

Tâches précises à assurer

Interventions auprès de différents clubs du département sur des publics différents

Intervention auprès d'établissements scolaires

Encadrement de 3 pôles d'entraînements

Coaching sur les compétitions régionales

Encadrement des stages clubs & stages départementaux

Lieu de travail

Rayonnement sur la partie Ouest du département.

Type de contrat

CDI

35 heures semaine annualisée

Rémunération

Selon les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport

Remarques complémentaires

Formations possibles (BPJEPS ou DEJEPS).

Voiture de service mise à disposition

Rattachement hiérarchique

L'ATD est placé sous la responsabilité du Président du CDTT48 et du conseiller technique départemental

Profil recherché

Titulaire du BEES ou DEJEPS, Expérience souhaité

Etre Titulaire et à jour de sa carte professionnelle.

Bonne connaissances techniques et administratives du tennis de table,

Bonne communication et relationnel, travail en autonomie sur créneaux décalés

Permis B obligatoire

Contact

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Yannick VALINAS PRESIDENT

06 38 82 37 08

presidence@cdtt48.fr